

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

50 Cts par Année

RIGOREUSEMENT
PAYABLES D'AVANCE.



ANNONCES :

ON TRAITE LE GÉRÉ A GÉRÉ

—AVEC—

L'ADMINISTRATION

POUR

L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE.

Vol. 2

St-Hyacinthe, 14 Juillet 1892

No. 21

AVIS

L'abonnement à l'Echo, pour toutes personnes ne faisant pas partie de l'Union St-Joseph est de 50 centimes par année payable rigoureusement d'avance, c'est-à-dire dans le cours du mois qui suit la date du commencement de l'abonnement. L'abonnement non ainsi payé d'avance sera réclamé au prix de 75 centimes. Il ne sera jamais fait d'exception à cette règle et l'on n'accepte pas de timbres en paiement. Le journal est fourni gratis à tous les membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe en considération du montant à payer par chacun d'eux et des frais d'administration supplémentaires de la Société.

Tous comptons sur le dévouement de tous nos confrères aux intérêts de l'Union St-Joseph pour solliciter des abonnements auprès des personnes qui n'en font pas encore partie. C'est là un moyen de propagande en même temps que une source de revenus pour la Société.

SECOURS MUTUEL

HOLLANDE

Les associations mutuelles sont nombreuses en Hollande ; elles composent chacune d'un bien plus grand nombre de Sociétaires qu'en France et en Angleterre. Le terme moyen de leur nombre est de 2,000 environ vingt-deux fois le terme moyen des Sociétés d'Amis). En 1827, on comptait plus de 340 établissements, possédant 72,000 Sociétaires. La seule ville d'Amsterdam possédait 65 Sociétés et celle d'Amsterdam 39. La Caisse de Secours Mutuel de Rotterdam, comme celle de Hambourg et de Carlsruhe, a été imitée en France par l'importante Caisse de Secours Mutuel de Bordeaux. Les Caissees hollandaises reposent généralement sur des bases tout à fait différentes de celles des Sociétés françaises, anglaises, suisses, etc. Ce sont de véritables tontines n'ayant aucun des caractères des Sociétés mutuelles.

Les frais des funérailles occupent dans les Sociétés hollandaises une importance excessive, et sont placés presque au même rang que l'assistance pendant la vie. Dans la province de Zélande, le seul objet des Sociétés est même de pourvoir à la sépulture de leurs membres ou des femmes de ceux-ci ; les frais d'administration se montent à 1710 des dépenses totales. Les caisses de veuves et d'orphelins forment en Hollande, comme dans le nord de l'Allemagne, une classe spéciale importante d'associations de prévoyance. Il y a enfin notamment à Amsterdam, d'importantes Sociétés pour combattre le chômage.

Necessites de l'homme

L'économie politique s'occupe spécialement des moyens d'entretenir et de développer la vie par la production et par le bon emploi des objets matériels qui peuvent nous être utiles. L'étude de la vie morale et intellectuelle n'est pas de son domaine, et pourtant elle ne doit pas s'en désintéresser complètement, ni les perdre de vue dans ses recherches ; car le degré d'intelligence et de moralité de l'homme a une grande influence sur son travail et sur la manière dont il poursuit la satisfaction de ses besoins matériels.

Ces besoins ne sont pas, en effet, réglés chez nous par l'instinct, comme ils le sont d'une façon presque invariable chez les animaux. Ils sont en outre infiniment plus nombreux. Les animaux n'ont, en effet, que des besoins très-limités : pour tous, le besoin de nourriture, pour quelques-uns seulement, besoin d'abri contre les intempéries des saisons ou les attaques de leurs agresseurs. Cela suffit à les obliger à se donner de la peine, et, on peut le dire, à travailler mais d'un travail très borné.

L'homme au contraire est soumis à bien d'autres nécessités. Il n'a pas seulement besoin de se nourrir et de s'abriter ; il lui faut encore se vêtir. Sa santé plus fragile que celles des animaux exige des soins particuliers. Son existence en société

lui impose de nombreuses obligations auxquelles il ne peut se soustraire. Il est donc forcé de travailler beaucoup plus que les animaux. Cette nécessité apparaît plus évidente encore si on songe que ces besoins si divers sont pour ainsi dire illimités, par suite de la nature morale de l'homme qui le porte à améliorer sans cesse les conditions d'existence sur lesquelles il peut agir par ses efforts.

BIBLIOGRAPHIE

Les Cures Pittoresques de l'abbé Kneipp, à Worishofen. Silhouettes et récits d'un touriste par Ernest Coethals. 1 beau volume in-12° de 150 pages et 12 gravures. Prix : 2 fr.— Chez M. Oscar Schepens, Directeur de la Société Belge de Librairie, 16, rue Treurenberg, Bruxelles (Belgique).

Etranges facultés que celles de ce prêtre de campagne ! Il reçoit tous les jours des centaines de malades, sa clinique en est tellement encombrée qu'il lui est devenu impossible d'accorder à chaque visiteur plus de trois minutes. Et, dans ce court intervalle de temps, voilà qu'il a examiné le malade, apprécié son mal, prescrit les régimes à suivre, le traitement à observer. Quelle sûreté de coup d'œil ne faut-il pas ? Quelles aptitudes rares et précieuses ! On lui supposerait volontiers une sorte de don de seconde vue extraordinaire.

Et cependant l'abbé Kneipp n'est pas un savant dans le sens étroit du mot, ce n'est pas un docteur es-lettres. C'est un savant qui a pris, et retenu des leçons de choses, qui bénéficie d'une longue expérience fécondée par la méditation.

Gardez-vous de croire pourtant qu'il méprise la Faculté et la science théorique. Au contraire, des médecins assistent toujours à sa clinique, il fait appel à leurs connaissances. Mais chose bizarre, Kneipp a souvent rectifié les diagnostics des docteurs et jamais ceux-ci n'ont mis en défaut les jugements de l'abbé.

Les cures que ce vieux prêtre a opérées depuis quarante ans sont merveilleuses et innombrables. Il a

guéri des nerveux, des épileptiques, sauvé des phthisiques, ranimé des corps épuisés de fatigue, fait disparaître des plaies purulentes, il a arrêté et fait cesser souvent à jamais les sinistres ravages du lupus. Contre ce mal cruel, il prescrit l'application sur le visage des masques d'argile trempée dans de l'eau vinaigrée, et après quelque temps, la guérison commence à s'opérer lentement à la joie immense de ces désespérés de la vie.

Le grand et souverain remède de Kneipp c'est l'eau. C'est à cet agent puissant qu'il a recours pour purifier et rafraîchir le sang de ses malades et les régénérer. Quarante années d'études, d'expérience et de patiente observation l'ont amené à cette conclusion que toute maladie est causée par la présence dans l'organisme d'éléments nocifs ; que si le mal se déclare dans telle ou telle partie, la cause du mal n'en est pas moins dans un appauvrissement général du principe essentiel de l'organisme : le sang. Kneipp veut donc avant tout assainir par la restauration du sang les organes du corps entier, les fortifier et les raviver. Et pour cela il emploie sous mille formes l'eau dont la médecine hydrothérapique a signalé depuis longtemps d'ailleurs les prestigieux effets.

A ceux qui veulent se rendre un compte plus précis et plus détaillé de la vie, des remèdes et des succès du curé de Worishofen, nous ne pouvons conseiller de lire plus intéressant, plus joliment écrit, mieux illustré et mieux imprimé que celui de M. Coethals.

L'auteur fut témoin des merveilles touchantes qu'il raconte d'une manière si gracieuse et si originale.

Son livre est un éloge parfait, plein de finesse et d'esprit, du plus célèbre et du plus intéressé guérisseur de notre temps. C'est plaisir de voir ainsi dépeint sur le vif, dans son pauvre village, au sein de son dur labeur, ce vieux prêtre zélé et pieux, simple, joyeux et bon, que la gloire n'émeut pas, que la fortune ne séduit point, qui mourra pauvre curé du plus humble des hameaux.

LA C. M. B. A.

La prochaine Convention - Mgr Emard - Circulaires, etc., etc.

La prochaine Convention du Grand Conseil du Canada aura lieu à Hamilton le 31 août prochain. De grands préparatifs sont à se faire déjà par les membres de cet endroit, pour faire aux délégués une réception digne de la Société qu'ils représentent. Nous devons tous être fiers de cet empressement des frères de Hamilton à faire, de cette réunion, l'occasion d'une fête pour la C. M. B. A. De telles démonstrations sont toujours propres à augmenter l'intérêt que portent les membres à l'Association on comme aussi à créer une impression favorable sur le public, à aider à faire connaître la C. M. B. A. et à attirer de nouveaux membres. D'un autre côté, la visite d'un corps législatif aussi important que l'est le Grand Conseil du Canada de la C. M. B. A. ne saurait passer inaperçu. Cependant dans l'organisation de ces fêtes il est souvent préparé des amusements etc., qui, par le temps qu'ils occupent ou l'heure à laquelle ils ont lieu, entravent la marche des affaires de l'Assemblée. Il ne faut pas l'oublier, le Grand Conseil se réunit pour travailler, non pour s'amuser; chaque jour de session coûte une somme relativement élevée. Chaque journée, demi-journée ou veillée sacrifiée aux amusements qui sont généralement offerts aux délégués, cause donc un tort à l'Association, et peut aussi causer un grand tort à certains membres de la Convention dont les affaires souffrent en leur absence. Tel membre peut fort bien être disposé à sacrifier quelque peu de ses intérêts personnels par amour pour l'Association, qui cependant n'a aucun temps pour s'amuser.

En ceci je ne cherche pas à refroidir le zèle de ceux qui préparent d'ordinaire ces fêtes, certes non; je ne vise pas le dévouement incontestable de nos frères de Hamilton, encore non; au contraire, je leur dis, bien haut, faites à l'occasion de la prochaine convention, tout l'éclat convenable, mais arrangez votre programme de telle sorte que le travail de la Convention n'en souffre pas. Que la fête religieuse du premier jour soit belle, ah, oui! celle-là, faites-la grandiose, mais s'il vous plaisait de ne pas offrir de concerts, lectures, promenades ou banquets, vous rendriez certainement service à la C. M. B. A. et aux membres de la Convention. Le bureau des syndics du Canada vient même d'adopter une résolution se déclarant opposé à un banquet durant les jours de session. Je ne fais donc que suivre l'exemple qui m'est tracé par l'exécutif en priant les organisateurs de la réception à Hamilton de faire en sorte que les travaux de la Convention ne soient pas interrompus. Les délégués leur en sauront gré, et l'Association en général en bénéficiera.

Mgr Emard le titulaire du nouveau diocèse de Valleyfield est l'un des membres les plus dévoués de la C. M. B. A., comme aussi son premier chapelain dans la province de Québec. A cette occasion qui doit

inspirer à tous les membres un légitime orgueil, il serait, ce me semble du devoir des Succursales de la Province de Québec d'adresser à Mgr Emard l'expression de leur satisfaction et leurs souhaits de prospérité.

La C. M. B. A. compte maintenant au Canada deux Archevêques et trois Evêques, NN. SS. Walsh, O'Brien, O'Connor, Dowling et Emard, et près de deux cents prêtres.

Des circulaires en français viennent d'être publiées par le Grand Conseil. Elles sont certainement ce qu'il y a eu encore de mieux soit en anglais soit en français. Les Branches peuvent s'en procurer au prix de \$1.25 le cent ou \$10.00 le mille.

Le C. M. B. A. Journal s'imprime depuis quelque temps pour moitié en français. M. J. E. H. Howison est l'éditeur de la partie française; bien qu'ayant déjà eu maille à partir avec ce Monsieur, Justin ne saurait le voir entrer définitivement dans le journalisme sans lui souhaiter succès dans sa nouvelle carrière.

En terminant, j'attire l'attention des membres sur l'avis officiel qui a été adressé à tous les secrétaires concernant la nouvelle loi du parlement d'Ontario exigeant que toutes les circulaires, demandes d'admission, tous rapports, certificats, avis, etc., etc., quel qu'ils soient, portent en tête les mots "système de cotisations" (*assessment system*): qu'on ne l'oublie pas, toute infraction est passible d'une forte amende. JUSTIN.

Rapport du Secrétaire-Trésorier à St-Hyacinthe

1 juin. En caisse.....	\$1,999.20
" Recette de juin.....	1,341.45
Ensemble	\$3 340.65
Dépense de juin	1,165.68

Reste : Réserve mensuelles \$2,174.97
Fonds de réserve..... 5,000.00

Ensemble

La recette et la dépense à St-Hyacinthe, se divisent respectivement comme ci-dessous :

Recette à St-Hyacinthe

Reçu des membres.....	\$ 354.10
St-Charles.....	26.60
St-Judes	44.55
St-Hilaire	14.35
St-Simon	33.93
St-Ephrem d'Upton.....	44.00
St-Marcel	9.75
St-Athanase	29.60
Laprésentation	32.70
Marieville	40.60
Ange-Gardien.....	18.00
St-Damase.....	40.00
Ste-Rosalie	15.00
Ste-Madeleine.....	19.12
St-Denis	40.00
Acton-Vale	25.00
St-Pic.....	63.00
St-Théodore.....	35.00
Roxton-Falls	70.00
St-Hugues.....	35.00
St-Jean-Baptiste	20.00
Depot pour incorp. (remis).	200.00
Intérêt sur Fonds réserve..	131.25

\$1,341.45

Dépenses

Dame Vve Trudeau.....	\$ 250.00
Théodore Wester	9.00
J. B. Bergeron.....	5 50
Louis Monjeau.....	6.00
Horace Gervais.....	9.50
Papier à livres	3.75
Impression [chartre]....	44.50
Révd. J. Barré.....	6.00
Louis Laporte.....	24 00
Jos. Cabana.....	18.00
J. de Lang s	12 00
Alex. C' impigny.....	4.00
Secrétaire-Trésorier.....	12.50
Trefflé Durocher.....	9.00
Société de publication.....	275.0
Wilfrid Fontaine	10.00
Octave Lajoie.....	18.50
Ovila Côté.....	18.00
J. C. Rouleau.....	4.00
Ls Turcot, père.....	12.00
Conf.ction d'insignes.	37.50
Joseph Fournier	3.00
Dame Vve T. Amiot.....	125 00
Irenée Choquette.....	18.00
Pierre Baillargeon.....	5.50
Augustin Lemoine.....	18.00
Dame Vve E. Guillet.....	125.00
Dr Desjardins.....	12.00
Prêt à Acton-Vale.....	56.60
Rubans p. insig. de memb..	3.83
Reliure d'un livre.....	1.50
Treffé Pincinse.....	9 50

\$1,165.68

Comité de Réglo

LUNDI, 11 JUILLET 1892.

Présidence de Frs. Decelles, écr. président.

Présents : MM. D. Dumaine, J. Bernard, F. Lajoie, Ls Cordeau, J. B. Hevey, J. Leduc, J. H. Mcrin, J. Benoit et H. Langelier.

Après lecture et sur proposition de M. Jos. Bernard, appuyé par M. Jos. Leduc, le dernier rapport est approuvé.

Résolu de payer aux malades suivants, tous les certificats requis ayant été fournis.

François Xavier Burque, du 25 juin au 11 juillet, \$3.50.
Willy Burque, du 4 juillet au 11 juillet, \$3.00.
Hormidas Choquet, du 24 juin au 10 juillet, \$4 00.
Michel Lebrun [Montréal] du 21 juin au 6 juillet, \$4.00.
Brousseau & Bergeron, rubans pour insignes de membres, \$2.55.
Vve E. Guillet, \$125.00.
Vve S. Trudeau, \$125.00.
Vve T. Amiot, \$ 25.00.

Com té de célébration de la fête patronale et de St-Jean Baptiste, \$60.00.

Invitation d'assister à la célébration du cinquantième anniversaire d'existence comme Société de la Société "St-Jean-Baptiste de Québec" [fondée le 19 juin 1842—laquelle célébration est remise au 22 août prochain pour coïncider avec les noces d'or de Son Eminence le Cardinal Taschereau qui auront lieu le lendemain, 23.

Résolu qu'un comité spécial composé de MM. H. Langelier, D. Dumaine et J. H. Morin soit chargé de voir aux moyens de répondre à l'invitation et faire rapport.

Résolu qu'il soit permis aux membres de notre Société résidant à

Iberville de s'organiser en Bureau conformément à l'article 150 et suivants des Règlements, dimanche, le 17 du courant ou en tout autre jour qu'il leur plaira de fixer
Et le comité s'ajourne.

Informations

On nous demande si un membre de notre Société qui, en vertu de l'article 237 des Règlements, a déposé une somme de \$10.00 en paiement de toutes contributions éventuelles pour une année se trouve exempt d'ammendes pour les annuités, assemblées, etc. Nous répondons : non; mais il faut distinguer :

Tout membre présent dans les limites de la Succursale dont il relève est passible d'amende. Les seules causes d'exemption sont la maladie et l'absence temporaire ou habituelle dûment certifiées par un avis préalable.

Cependant, la somme de \$10.00 ainsi payée par anticipation est réputée couvrir tout ce qui peut devenir dû dans le cours d'une année, soit en contributions régulières mensuelles, soit en décès, soit en amendes. Dans le cas d'insuffisance—laquelle ne peut être considérable puisque le montant des cotisations mensuelles et celui des décès réunis, ne peut excéder la somme de \$10.80 et que les amendes à encourir sont très restreintes—le membre qui a ainsi payé la somme susdite se trouve garanti contre tout empêchement de participer aux bénéfices le cas échéant. Si, cependant, à l'anniversaire de tel paiement d'une somme de \$10.00, ses impositions durant l'année dépassent ce qui par lui versée, sa négligence, soit à solder, soit à renouveler le dépôt, court à dater de l'anniversaire si le balance due dépasse 50 cts ou de 60 mois suivant si elle est inférieure à cette somme.

Dans le cas contraire, et ce qui est plus probable, s'il reste un surplus, on en est donné crédit pour les mois suivant l'anniversaire, au dépôt, mais toujours comme dit plus haut en prenant pour base des impositions de tel déposant durant l'année tout ce que encouru par lui, soit en contributions mensuelles, soit en décès, soit en amendes.

Causes de l'abaissement excessif du salaire

L'état normal du salaire, comment le maintenir? Cela est bien difficile lorsque la population s'accroît rapidement, ou lorsque, un genre d'industrie donnant des résultats fructueux, un trop grand nombre de jeunes gens affluent pour s'y livrer. Dans ce dernier cas, l'avilissement du salaire peut atteindre des proportions effrayantes. On a vu en Angleterre les rubaniers, par exemple, gagner cinq francs par jour, ne pas gagner ensuite, en travaillant pendant un franc, parce que, quoiqu'il y eût abondant de plus en plus d'apprentis et les ouvriers se plaignaient bien davantage.

Quand arrivent ces variations, qui réduisent tellement le

laire que l'ouvrier ne gagne plus que ce qui est strictement nécessaire à ses besoins, on s'en prend soit à la marche du gouvernement, soit à la dureté des capitalistes, soit à toute autre cause présente, et l'on ne voit pas que le mal vient de bien plus loin. Ce mal résulte presque toujours, comme je viens de le dire, de ce qu'il y a plus de bras que d'ouvrage et de ce que le travail est plus offert que demandé, ce qui remonte plus haut qu'on ne le croirait d'abord. En effet, quand un produit quelconque prend tellement faveur que les demandes surpassent de beaucoup la production, le prix des actions s'élève rapidement et devient extrêmement avantageux. Qu'arrive-t-il de là ? Une foule d'ouvriers font apprendre ce métier à leurs enfants. Pendant quelques années tout continue d'aller assez bien, parce que ces enfants ne sont pas encore devenus des hommes ; puis il y a encombrement d'ouvriers dans cette profession, le taux du salaire décroît, la détresse arrive, et on l'attribue bien à tort à quelque autre cause. Et de même, quand une profession devient moins lucrative et attire moins d'apprentis, il faut longtemps avant que la diminution du nombre des ouvriers se fasse sentir et que le prix du salaire se relève.

C'est à la prudence des individus et à celle des gouvernements à prévenir de tels malheurs ; mais, quand ils sont arrivés, il ne faut pas croire qu'on y remédiera par des coalitions ou par des émeutes. Il n'y a qu'un moyen de guérir le mal, c'est de rétablir l'équilibre entre la quantité d'ouvrage à faire et le nombre des ouvriers.

Heureux donc le pays dans lequel la sagesse publique et la sagesse privée se réunissent pour prévenir l'encombrement dans une profession quelconque et pour empêcher que la population du pays ne s'accroisse d'une manière disproportionnée à ses ressources !

Il y a cependant d'autres causes qui peuvent occasionner une baisse artificielle des salaires : c'est quand tous les entrepreneurs s'entendent entre eux pour les abaisser au-dessous de ce qui est nécessaire et juste. Il y a aussi une hausse artificielle, quand les ouvriers, par la menace et par la violence, empêchent toute concurrence entre eux, et se coalisent pour arracher aux chefs d'industrie un taux au-dessus de ce qui est nécessaire et juste.

Ces deux sortes de coalitions, tant celle des ouvriers que celle des maîtres, sont, comme je l'ai dit, injustes et, dans certains cas, illégales.

Il y a une autre cause de ces abus : les excès de production, de concurrence excessive, de nombre des acheteurs n'est point en rapport avec la quantité des produits, les manufactures sont encombrées : pour écouler ces produits, il faut consentir à une grande diminution de prix ; alors la fabrique cesse de faire aucun bénéfice, même elle est en perte : les salaires baissent donc forcément, car l'entrepreneur ne peut plus acheter au même prix la main-d'œuvre que le travail donne à l'ouvrier dans le produit fabriqué, comme je

l'ai expliqué plus haut. La position du chef devient fort critique ; celle de l'ouvrier n'est pas heureuse ; mais du moins l'ouvrier peut compter sur le paiement de son salaire, tout réduit qu'il est ; au lieu que l'entrepreneur, menacé à la fois dans sa fortune et dans son honneur commercial, risque de voir le naufrage complet de ses capitaux, et de rester ensuite accablé sous le poids d'obligations qu'il ne pourra remplir. Il n'est donc pas étonnant que lorsqu'il y a stagnation dans les affaires ou lorsque le prix des produits baisse, l'entrepreneur, justement alarmé, se hâte de réduire les salaires : il n'y a là de sa part que prudence et justice ; c'est aux ouvriers à accepter résolument leur part du malheur commun. Dans de telles circonstances, ajouter aux embarras de l'entrepreneur en se refusant à la réduction, se liguer contre lui, abandonner le travail et par là hâter sa ruine, ce n'est ni humain, ni sensé.

Maisons à vendre

Une maison sur solage en pierre et mesurant 24 pieds x 30, d'un intérieur magnifique et divisé en deux logements contenant toutes les améliorations modernes. Toutes les dépendances dans un ordre parfait.

Conditions exceptionnellement avantageuses pour cause de départ du propriétaire.

S'adresser sur les lieux, no. 52 de la rue St-Antoine, en face de l'Ouvroir, à dame F. Gobeille ou à J. A. Cadotte, huissier.

Au village Laprovidence, tout près le pont dit Barsalou, cette magnifique propriété [ci-devant occupée par feu M. le Chériff Adam] consistait en un terrain de 80 x 150 pds avec la maison et autres bâtisses y érigées, le tout en parfait ordre. Conditions des plus avantageuses.

S'adresser à

J. A. CADOTTE,
Huissier

LA C. M. B. A.

Par les présentes, je nomme l'*Echo*, de St-Hyacinthe, un organe officiel de la C. M. B. A.

DR J. A. MACCABE,
Grand Président.

JUILLET

Contribution mensuelle.....	40
Décès T. Amiot	25
" S. Trudeau	25

Total à payer..... \$0.90

L'*Echo*, journal hebdomadaire de nouvelles, plus particulièrement voué aux intérêts du Secours Mutuel, est publié par la "Société de publication," sous le contrôle, pour la rédaction, de censeurs ecclésiastiques.

J. B. LALIME, Président.

H. LANGELIER, Secrétaire.

J. A. CADOTTE, Administrateur.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à l'administrateur.

CONFLAGRATION A ST JEAN, T. N.

Le feu a fait des ravages à St Jean Terre-neuve. Il est difficile d'avoir des détails concernant la conflagration. Tout ce qu'il a été possible de savoir jusqu'à présent, c'est que le dix-tiers de la ville sont en cendres.

On dit aussi que six enfants ont péri dans les flammes.

En apprenant cette terrible conflagration qui jette des milliers de personnes sur le pavé, le maire de cette ville a convoqué une assemblée des citoyens afin d'organiser un fonds de secours en faveur des malheureux victimes. Un comité a été organisé et des sa première assemblée a recueilli de nombreuses souscriptions au montant de \$4,000, ainsi que du bois et des provisions, qu'il a envoyés immédiatement à St-Jean. Les autorités militaires et de la marine ont envoyé un certain nombre de tentes à St-Jean.

Une grande assemblée publique a été tenue à Halifax lundi pour compléter l'organisation du fonds de secours.

Le gouverneur Dady et Mgr O'Brien ont télégraphié au gouvernement de Terre-neuve, lui exprimant leurs profondes sympathies dans le malheur qui vient de frapper la ville de St-Jean.

Halifax, 9 - L'incendie qui a ravagé St-Jean de Terre-neuve, a détruit 150 maisons parmi lesquelles plusieurs édifices publics.

Environ 3,000 personnes sont actuellement sans abri.

On se rappelle qu'en 1846, les trois quarts de la ville de St-Jean ont été détruits par le feu.

ECHOS

In visite - Le Père Mc'hon, dominicain de L'Wislon, est venu au monastère de St-Hyacinthe ces jours derniers.

Personnel - M. A. Cément, gerant de la Banque Jacques-Cartier de cette ville, part aujourd'hui pour la Baie St Paul. Il sera absent une quinzaine de jours.

Pêlerinage - Un convoi de pèlerins d'Acadie, de Troy, et de Chatham, allant à Ste Anne de Beaupré, est arrivé en cette ville lundi à 2 h P. M., par le Grand Franc. Les personnes du pèlerinage se sont entendues à dîner à l'hôtel Yarmark, dont le populaire propriétaire se félicite avec son urbanité habituelle.

Le convoi se composait de huit chars contenant au-delà de 200 pèlerins.

Les fils de fer - Nous croyons devoir aujourd'hui protester contre la négligence de certains propriétaires de halans, qui sont obligés, pour manœuvrer les lourdes embarcations, de barrer la rivière avec un fil de fer. Leur insouciance pourrait être la cause d'accidents regrettables. C'est ainsi que deux jeunes gens qui étoyaient à la rivière en canot, dimanche soir, ont failli devenir les victimes de cette négligence regrettable. Il ne faut pas se faire d'illusions à cet égard, ces propriétaires seraient tenus responsables de tous les accidents qui pourraient résulter de ces barrages de la rivière.

Coups de fusil - En cette ville, des personnes du quartier No 5 s'amusaient à tirer du fusil sans songer aux accidents qui peuvent arriver. Des grains de plomb, ces

jours derniers, sont allés s'abattre sur la grange de M de LaBouère et ont failli blesser un enfant. Nous prions la police d'y voir. On entendait encore des détonations d'armes à feu lundi après-midi.

Mort subite d'une religieuse - Le 4 août, vers 8 heures, une sœur Marie Saint-François-Xavier, du couvent du Bon Pasteur, a été trouvée morte dans son lit, à Québec.

Œuvre de Saint-Michel

Le R P FÉLIX voyant combien est grand le mal produit par les mauvaises lectures, a fondé pour y remédier, autant que possible, l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, pour la publication et la vente des bons livres à bon marché.

Cette Œuvre fait à ses associés, aux bibliothèques populaires et aux autres œuvres qui s'adressent à elle de fortes remises de faveur.

CATALOGUE

On trouvera dans le Catalogue, une courte, mais très substantielle notice sur chacun de nos ouvrages, en même temps qu'on se rendra compte d'un seul coup d'œil, de l'extrême modicité de nos prix, prix que nul libraire ne saurait atteindre et que les souscriptions de la charité rendent seules possibles.

Les personnes qui désireront être toujours au courant des "nouveaux ouvrages" édités par l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, ainsi que de ceux publiés par les bonnes Librairies catholiques, n'auront qu'à s'abonner à :

L'Indicateur des Bons Livres

Paraissant tous les mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT : UN AN, 3 fr. 60

1. Pour être ASSOCIÉ il suffit de faire chaque année, en faveur de l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, une offrande comprise entre les deux limites de 10 à 100 francs. S'adresser à M. TÉQUI, libraire éditeur de l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, 85, rue de Rennes, à PARIS, (France).

LIBRAIRIE

CHARLES DELAGRAVE
15 Rue Soufflot, PARIS

Enseignement Primaire, Secondaire et Supérieur. - Matériel et Mobilier Scolaire. - Matériel de Dessin. - Enseignement des travaux à l'aiguille. - Atlas, Cartes et Globes Terrestres. - Livres de Prix et d'Étrennes. - Envoi franco du catalogue sur demande. - 23-4-'92.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE

Saints Vivés

13 - Rue Delambre - 13
PARIS, (France)

On peut se procurer à cette librairie tout ce qui concerne la science ecclésiastique : Ecriture Sainte - SS. Pères - Docteurs - Liturgie - Droit Canon - Théologie - Ascétisme - Philosophie - Controverse - Histoire - Vie des Saints - Divers - à des conditions spéciales pour les ecclésiastiques.

25 Fév. '92.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

Oscar Schepens, Directeur

16 - Rue Treurenberg - 16
BRUXELLES (Belgique)

Librairie générale. - Religion, Théologie, Philosophie, Histoire, Beaux-Arts, Sciences, Littérature, Romans, Livres classiques, etc. - La maison publie la *Revue Bibliographique Belge* : 4 fr. 90 par an (50 cents.)

Le Catalogue est envoyé franco sur demande. 16 juin, '92.

L'INSPECTION DU FROMAGE

Le gouvernement fédéral a décidé de nommer un inspecteur général pour le fromage. Cet inspecteur devra résider à Montréal.

L'hon. M. Costigan, ministre de l'Agriculture, a déclaré que personne toutefois ne serait forcé par la loi de faire inspecter le fromage qu'il met en vente. Dans quelques jours les devoirs et les fonctions de cet inspecteur seront définis.

Il a été décidé que, pour le moment, le fromage expédié en Europe ne serait pas inspecté avant d'être mis à bord des steamers, mais cette question sera soumise à la prochaine session et il est probable que l'inspection sera générale, si les expéditeurs et les manufacturiers de fromage croient qu'il soit avantageux pour cette industrie de n'expédier que des produits inspectés sous la responsabilité du gouvernement.

TERRIBLE ACCIDENT

SIX JEUNES GENS NOYÉS

Le plus triste et le plus terrible accident qui soit arrivé depuis longtemps sur le fleuve en face de Montréal, a eu lieu, samedi soir.

Deux sept jeunes gens âgés de 17 à 20 ans, de la Pointe Saint Charles, étant en congé, samedi dernier, sont partis en canot "Minnie Wa-Wa", de cet endroit, pour se rendre à l'Île Sainte-Hélène. La traversée d'aller s'est faite sans incidents.

Les promeneurs appartenaient tous au "Grand Trunk Boat Club".

Sur l'île, les excursionnistes ont joué à la croix et ont passé une partie de l'après-midi à s'amuser. Ils paraissaient tous sobres quand il s'est agi du retour.

L'embarcation qui les portait se trouvait passablement chargée. Ils ont commencé à remonter le fleuve et sont parvenus à franchir la distance qui sépare l'île du quai de Longueuil.

Le courant est très fort près de ce quai et du pont Victoria. C'est la fin des rapides. Au moment où ils s'y attendaient le canot, soit que ce fût dû à quelques actes imprudents des jeunes gens ou à la force du courant, le chaland a chaviré et tous ses occupants ont été précipités dans le fleuve.

Dans ces occasions, les plus braves se sentent faiblir. On sait que l'instinct de la conservation prime tout, on s'accroche les uns aux autres, on ne lâche pas prise, c'est ce qui est arrivé.

Six des jeunes gens se sont noyés. On n'a pas encore retrouvé les corps.

Voici les noms des victimes: Ernest Sleep, Thomas O'Brien, John Mulligan, Edwin Sleep, Howard Ranson, Percik Madmen.

Ceux qui se sont sauvés sont arrivés épuisés sur la rive. Le frère d'Ernest Leo a aussi réussi à échapper à la mort.

Il est réellement effrayant de penser à cette hécatombe humaine. Voilà six êtres humains élevés dans toute la force de l'âge et l'espérance de la vie à l'affolement de leurs parents et amis.

Il y a une leçon à tirer: c'est qu'on se familiarise trop avec le danger. Il faut craindre l'onde perfide plus qu'on ne le fait.

On ne saurait jamais être trop prudent lorsque l'on se confie aux embarcations de toute sorte que les amateurs de la rame et de l'aviron ont mises en vogue.

Deux autres noyés

La nouvelle de la noyade des 6 jeunes gens, samedi soir, venait à peine de se répandre à Montréal, que la

rumour circula qu'une autre catastrophe non moins grave et du même genre venait d'avoir lieu.

Pendant toute la journée il fut complètement impossible d'avoir des détails et l'on en vint à penser qu'il ne s'agissait que d'un seul accident. Malheureusement, il fallu bien constater la triste vérité. Voici les faits: Samedi soir, 14 individus paraissant être des jeunes gens, sont traversés à l'île aux Sœurs et y ont passé la nuit.

N'ayant qu'une chaloupe ils se divisèrent, hier matin, en deux équipes pour revenir. Le premier voyage se fit sans encombre, mais les hommes de la seconde équipe, au nombre de 8, paraissaient beaucoup plus bruyants, et ils ont été vus de la rive faisant balancer la chaloupe. Enfin l'embarcation chavira et tous furent lancés à l'eau. Quelques membres du "Grand Trunk Boating Club," témoins de cette scène, allèrent à leur secours et purent en sauver six. Les deux autres se sont noyés. Chose étrange, les six naufragés ne voulurent pas dire leurs noms, ni ceux de leurs deux malheureux compagnons; ils s'esquivèrent sans avoir remercié leurs sauveteurs, de sorte que les deux victimes ne sont pas encore connues.

Les six jeunes gens qui se sont noyés, samedi soir, comme nous le rapportons ailleurs, faisaient partie du "Grand Trunk Boating Club," et ce sont des membres de ce même club qui ont opéré le sauvetage, hier matin.

Aucun corps n'a encore été retrouvé. Le frère de Leo, qui s'est noyé samedi, est fou de douleur. Il l'a échappé belle, car il n'a réussi à se sauver à la nage qu'après beaucoup de difficultés.

LE BAPTEME CIVIL EN FRANCE

Les libres penseurs deviennent de plus en plus grotesques. C'est évidemment à qui parmi eux inventera le plus de bêtises pour satisfaire leur haine contre la religion.

On sait que la municipalité de Saint-Denis se distingue depuis longtemps par son idioterie; il pouvait sembler qu'elle avait dépassé les limites de l'imbécillité. Il lui restait encore quelque chose à faire. L'insitution du baptême civil manquait à sa gloire. Désormais, elle pourra jouir de son triomphe.

Il y a eu, il est vrai, un petit accident à son affaire, mais il ne tardera pas, soyez-en assuré, à être réparé.

Le conseil municipal de Saint-Denis avait pris dernièrement une délibération en vertu de laquelle un registre spécial pour les baptêmes civils serait tenu à la mairie. La cérémonie du baptême civil serait présidée par le maire ou, en cas d'empêchement de ce dernier, par un conseiller municipal.

Cette délibération allait être mise à exécution et l'on annonçait pour le dimanche toute une fournée de baptêmes civils qui serait inaugurée par l'enfant d'un conseiller municipal, lorsque le préfet de la Seine fit remarquer que la délibération en question n'avait pas été soumise à son approbation.

Cette cérémonie devra donc être ajournée, jusqu'à ce que toutes les formalités soient accomplies.

Voici comment les choses se passeront.

Il sera créé une Société dite des baptêmes civils; présidée par le maire, cette Société sera subvention-

née par la ville, ce qui démontre que si le baptême civil devient laïque, il ne sera pas gratuit.

Le but de la Société formulé dans les statuts aura pour objet de "soustraire l'enfant à la domination de l'Église, sans le priver toutefois d'un parrain et d'une marraine qui, à défaut de ses père et mère, s'engageraient, comme dans les baptêmes religieux à lui tenir lieu de parents."

Lorsque le maire aura lu à l'assistance la formule sacramentelle, il s'adressera au parrain et à la marraine dans les termes suivants:

"Citoyen X... et vous: citoyenne Z....., consentez vous à prendre la tutelle morale et civile de l'enfant..." (Nom et prénoms du nouveau-né).

"Réponse des parrain et marraine: "Oui!"

"Le maire: "Au nom des grands principes de la République française et de la liberté de conscience, je déclare que l'enfant ici présent sera sous la tutelle morale et civile des citoyen X..... et citoyenne Z....."

Ainsi voilà tout ce que ces imbéciles ont inventé, c'est-à-dire qu'ils se font les ridicules parodistes du baptême religieux.

Les francs-maçons dans leurs rites absurdes parodient les cérémonies du culte catholique; souvent, même, il les exagèrent. Ils blaguent ce qu'ils appellent les "môneries" du catholicisme, et ils les copient stupidement.

Ce qu'il y a de joli, c'est qu'ils ne s'aperçoivent pas, dans leur colossal bêtise, que plus ils se distinguent dans leurs simagrées, plus ils démontrent l'utilité de la religion, puisque, à côté de celle qu'ils veulent faire disparaître, ils en créent une autre.

Échos de partout

Visite pastorale.—Sa Grandeur Mgr Moreau, est arrivé mardi de sa visite pastorale. Il était accompagné du Rév. M. Dupuis, curé de Parthim, du Rév. M. St-Géorg, curé de Saint-Armand, du R. V. M. Desrosiers de l'Évêché.

Nouvelle construction.—Les messieurs du conseil de cette ville vont à faire construire, près du collège, une vaste église, avec rez-de-chaussée en porcelaine, de 100 pieds de longueur par 50 pieds de largeur, pour y placer la bibliothèque de la maison, avec un organe à vapeur et l'outillage nécessaire pour éclairer le séminaire à l'électricité. Les travaux seront terminés pour la rentrée des élèves en septembre.

Personnels.—M. J. B. Neyrat, depuis que qués années au Canada, vient de nous quitter pour aller à Butte City, Montana, et de là en France sa terre natale. M. Neyrat était le type du jolly good fellow et il laisse ici un très grand nombre d'amis.

Bon voyage! —M. Gendron, de la société Dabrule & Gendron est en cette ville.

Nouveau cheval.—On a fait l'acquisition d'un nouveau cheval à la station du feu.

La Philharmonique.—Notre corps de musique nous donnait, jeudi, un magnifique concert en plein air. Une foule nombreuse s'était rendue pour applaudir à ses succès. Nous avons surtout remarqué que l'élite de la société de St-Hyacinthe s'é-

trait placés sous le pavillon de l'Hotel Yamaska, en face du kiosque de la faulx.

Ils n'étaient certainement pas les plus à plaindre, car c'est un lieu confortable. Les amateurs de musique peuvent prendre place, c'est bien là où l'on est entouré de toutes les attentions des plus belles et incandescents de lumière s'élançant d'un foyer électrique suspendu au centre du pavillon, au-dessus des têtes.

Bénédiction d'église.—On nous informe que Sa Grandeur Mgr Moreau ira bénir la nouvelle église de St-Joachim de Stefford, jeudi, le 14 juillet prochain.

Il y aura aussi bénédiction d'une cloche.

Trottoirs.—La corporation vient de faire faire de nouveaux trottoirs sur la rue St-François, bordant l'Hotel Windsor et les magasins avoisants, de la rue St-Antoine à la rue Carcades.

Expédition d'argent.—M. F. Barteau vient de prendre l'agence pour l'expédition d'argent par mandats d'express au Canada et aux États-Unis.

C'est un avantage pour notre ville que l'établissement de ce bureau et ceux qui ont besoin d'expédier de petits montants en bénéficieront grandement.

Pèlerinage.—Le pèlerinage de la ville, à Ste-Anne de Beaupré sous le patronage de Mgr Moreau, se fera le 6 août prochain.

L'organisation du pèlerinage a pourvu à ce que ceux qui y participent soient à l'abri de toutes les incommodités du voyage. Les pèlerins passeront qu'une nuit absents, celle du départ, le samedi. En outre, toutes les commodités possibles seront données aux voyageurs.

On nous dit aussi que le nombre des chars à la disposition des pèlerins sera de façon à accommoder tout le monde.

Personnel.—L'hon. juge Mailhot, d'Amos était en cette ville, ces jours derniers.

M. Blake.—L'honorable Edward Blake a été mis en nomination à Lanford-Sud. Il a de l'opposition.

Manufacture de peinture.—Une industrie de Montréal, intéressée dans le commerce d'huile et peinture, était en cette ville ces jours derniers. On lui présente l'intention d'acheter la manufacture de peinture de cette ville dont M. L. P. Montet est le principal directeur et propriétaire.

Mourant.—M. Ant. Casavant, de Ste-Dominique, dirait plusieurs années député de Bagin à l'Assemblée législative et membre du conseil d'agriculture, est mourant. Il succomba à la typhoïdémie, qui le tua depuis longtemps. La classe agricole perdit en lui un de ses plus dignes représentants et l'agriculture un de ses plus habiles praticiens.

St-Vulérien.—Le 21 juin dernier, M. Philias Jodoin, mariait une de ses filles à M. Maurice. Au cours de la journée, le noces passant chez un des oncles du marié M. Maurice, qui tient un moulin à farine à la rivière noire, les gens de la noce entrèrent et allèrent se peser. Comme les mariés mettaient le pied sur la balance, le plancher s'ébranla et les onze personnes qui formaient la noce furent précipitées à l'eau, qui avait à cet endroit 7 1/2 pieds de profondeur. Par extraordinaire, on put venir à les tirer tous de l'eau. Mais M. Jodoin, pris de frisson, dut se mettre sous les soins du médecin et malgré tout, mourut dimanche le 3 courant.

M. Augustin Désautels un des deux qui sont tombés à l'eau sortit le premier et aida beaucoup au sauvetage des autres.

Ste-Rosalie.—Il y eut, le 29 juin dernier, une grande fête donnée par M. Adolphe Lussier, à l'occasion du 80e anniversaire.

maire de sa vieille mère, Madame i ajamin Lussier.

Des adresses et cadeaux lui furent présentés par ses enfants et petits enfants

Dans un presbytère. — Des voleurs se sont introduits dans le presbytère du Rév. M. Goy, à Ste-Rosalie, une de ces dernières nuits, et se sont emparés de certains objets et, en outre, d'une somme de \$90 qui se trouvait dans un pantalon que M. le curé avait déposé sur une chaise à la tête de son lit.

Les voleurs n'ont pas encore été découverts.

On nous informa aussi que plusieurs autres presbytères des paroisses environnantes de Ste-Rosalie ont eu aussi la visite d'oiseaux de nuit depuis quelque temps.

Exposition.—Le service postal de l'Exposition sera, par lui-même, une des parties les plus intéressantes de l'Exposition du gouvernement des États-Unis; aussi sera-t-il fait avec beaucoup de soin. On estime à \$13 000 les dépenses de ce service. Le directeur général des postes a demandé cette somme pour l'installation du service.

Monument à Léon XIII.—On a inauguré dans la cathédrale de Péronne le monument de Léon XIII, cadeau de M. le comte de Loubat, américain. L'inauguration, d'après le désir du Saint-Père, n'a eu aucune solennité. Malgré cela, beaucoup de monde y assistait. Léon XIII y est représenté assis, avec sa tiare, donnant la bénédiction.

L'œuvre du sculpteur Luobatti est jugée très belle.

Collège Ste-Croix de Franham.—Les élèves diplômés du Collège Ste-Croix sont : Messieurs Ernest Nadeau, Arthur Barbeau, de Franham; Théodore Boudreau, Cohoc, N Y; J. Arthur Gaudette, New-Bedford, Mass.; Alfred Poirer, Southbridge, Mass.; Braves jeunes gens nous souhaitons une très belle carrière commerciale.

St-Théodore d'Acton.—Lundi, le 4 juillet courant, M. Gédéon Fontaine et Jules Dumais ont été élus commissaires d'École en remplacement de MM. Césaire Main et Marcel Boucher, sortant de charge.

Ces jours derniers des voleurs se sont introduits au Bureau de Poste, et ont enlevé une quinzaine de piastres et les 2 montres de Mr Paul Decelles.

St-Barnabé.—M. A. L'heureux, ptre., curé de Fiskdale, Mass., était en visite le 28 et les jours suivants de juin dernier chez son oncle, M. François Maréchal.

Le blé Canadien.—Les juges de l'exposition internationale des Moutiers qui a lieu actuellement en cette ville, ont décoré la médaille d'or "Champion" au blé Red Fifo exposé par le gouvernement de la province de Manitoba, comme étant le meilleur b's de l'univers.

M. Delorme demande sa retraite. — M. Delorme, greffier de l'Assemblée législative, a signifié au gouvernement qu'il désirait prendre sa retraite. M. Delorme souffre d'une maladie des yeux.

M. Delorme, ancien député de St-Hyacinthe, avait accepté la charge de greffier sous le gouvernement Joly; de sorte qu'il est resté environ quatorze ans au poste. Il avait succédé à feu M. Muir.

Il est probable que le gouvernement se rendra à la demande de M. Delorme et aussi que la position sera offerte à M. L. G. Desjardins, député de l'Islet aux Comores.

Elections en Angleterre.—Le Star dit que si la progression se maintient comme elle a commencé, Gladstone aura 150 voix de majorité dans le prochain parlement.

Jos. Morin,

(Membre de l'Union St-Joseph)

Marchand de Chaussures

(EN FACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock d'été.

TOUJOURS EN MAINS

VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR A SEMELLE

En gros et en détail.

Spécialité de chaussures fines et élégantes.

J. O. DION,

Commissaire de la Cour Supérieure

COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCE

Informe le public et particulièrement ses confrères de l'Union St-Joseph qu'il représente comme Agent, plusieurs Compagnies d'Assurance Anglaises, Canadiennes et Américaines et qu'il compte sur l'encouragement auquel il a droit.

Queen Insurance, Liverpool and London, & Globe Citizens, Hartford & National.

Bureau: No 9, Rue St-Denis

ST-HYACINTHE.

Remèdes sauvages

Ne sont ce pas les herbes et les racines qui servaient de médecine aux anciens! Avez vous déjà vu le sauvage se servir de minéraux pour les maladies? Cette science des herbes et des racines que nos pères connaissaient, s'étant perdue, M. J. P. E. Racicot, de Montréal, à force d'études sérieuses au milieu des indigènes, est enfin parvenu à découvrir ce secret qui faisait la richesse des anciennes familles. Car, quelle est la plus grande richesse d'une famille? N'est-ce pas la santé? Ainsi donc, ayez pleine et entière confiance dans l'avenir: vous serez riche et heureux si vous employez dans vos familles les remèdes sauvages de

J. P. Racicot,

seul inventeur, propriétaire et manufacturier de remèdes sauvages patentés

1434, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

A ST-HYACINTHE, on peut voir M. Racicot, tous les samedis à l'Hôtel-Windsor, en face du Marché. On peut se procurer là et alors ses Remèdes célèbres pour toutes les maladies.

LIBRAIRIE

—DU—

SACRE - CŒUR

Tapisseries!

Bordures!

Décorations de plafonds

On trouve à cette librairie et l'on peut s'y procurer sur demande: Fournitures de classe, livres de piété etc., ainsi que tous les ouvrages annoncés dans la Bibliographie de ce journal, le tout aux prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée.

L. A. CHOQUET & FRERE,

Coin des rues Cascades et Mendon

ST-HYACINTHE

GROS ET DÉTAIL.

L. G. BEDARD

Fonderie Agricole

(ÉTABLIE EN 1830)

Charrues, Cribles, Bouleverseurs, Sarcloirs, Renseigneurs, etc. Seul propriétaire de la charrue patentée "BOULAY" avec laquelle on laboure, assis, deux sillons à la fois.

ST-HYACINTHE.

23 juin 92.

CONSTRUCTION

DE CONSTRUCTIONS EN PIERRE

De constructions en pierre brique et bois

—O—

SPECIALITÉ:

Ouvrages en Ciment, Fournaises, Fours, etc.

H. N. BERNIER

POSEUR D'APPAREILS DE CHAUFFAGE, D'ÉCLAIRAGE, DE BAINS, ETC.

Cabinets d'aisance, éviers (Sinks) etc.

D'après les systèmes les plus perfectionnés.

—O—

TOUJOURS EN MAINS:

TUYAUX EN GRÈS.

—O—

128, Rue Cascades

ST-HYACINTHE.

Jean de Bermadec

I

La quête n'avait pas été fructueuse; le dernier repas datait de la veille, et comme, sur le chemin, on leur avait dit que le castel de la Chênaie était inépuisablement ouvert à la charité, ils arrivaient confiants.

Ayant atteint le but de leur course, ils s'établirent sous le balcon, la harpe à terre, le violon en main, et dans le parfum des roses le chant s'éleva, une mélodie italienne vive et triste à la fois. L'archet vibrat sur les cordes, la harpe accompagnait doucement, les yeux des jeunes Napolitains se levaient éloquents vers les deux châtelaines, demandant un petit sou.

D'un mouvement vif, Collière porta la main dans la poche de son tablier de toile bise élégamment brodé, elle saisit une pièce blanche, reçue le matin même pour une leçon bien apprise, avec un sourire, elle l'envoya sur l'herbe aux pieds du harpiste; puis, légère, elle courut à sa chambre, puisa largement dans une bonbonnière, et, revenue au balcon, elle avança sa main pleine de dragées:

"Tiens, petit", cria-t-elle, au plus jeune des musiciens.

Dans le chapeau de feutre la forme conique tomba une pluie de sucreries, et les Napolitains s'éloignèrent en bénissant l'éco-lière.

Mme de Bliville avait regardé, très attentive, cette petite scène.

"C'est bien, Aliette, dit-elle, ferme ton livre: tu sais ta leçon ma chérie."

Puis elle ouvrit les bras à sa sœur, et maternellement la baisa sur le front.

Jean trouvait le tableau charmant. Il s'attardait dans sa contemplation avec ce plaisir d'un artiste dont l'œil s'arrête sur un type qui lui plaît. Berthe surtout, avec sa beauté si calme, lui semblait un de ces êtres idéals qui se rencontrent surtout dans une imagination de poète.

L'heure s'avavançait, les deux sœurs quittèrent le balcon et Jean son abri de noisetiers. Il marchait vite, voulant regagner les instants perdus; mais il n'avait guère conscience du chemin parcouru; sa pensée s'envolait à l'aventure; elle rêvait au loin parmi les nuages. De la vision du balcon fleuri, il emportait un trésor de scènes imagées. C'é-

tait un beau thème sur lequel il saurait broder tout un livre. Il composait déjà. Sa physiologie s'animait sous le coup de l'émotion intérieure, ses lèvres souriaient ou son front se plissait ; sa main même se levait parfois ; et, d'un geste soit gracieux soit énergique, il accentuait son mental discours. C'était un vrai poète que ce Jean de Kermadec, un poète épris de tout ce qui est beau, rêvant tout ce qui est grand. Les arbres, les fleurs, les gouttes de rosée, les prairies vertes le transportaient d'enthousiasme, et, quoiqu'il fût le fils d'un diplomate, la forme d'un nuage avait pour lui presque autant d'importance que celle des événements.

Tout à ses songes, pour la seconde fois, sans avoir conscience, il contournait le taillis au sentier circulaire. Il rêvait de ce grand amour qui éclaire toute une existence. La vision du balcon l'avait mis en verve ; il évoquait ses héros. Ceux-ci, avec la flamme de la vie dans le regard, passaient et le saluaient. Il dut descendre sur la terre, c'est-à-dire sur le sentier moussu. Le taillis se remplissait d'étincelles provenant du soleil tamisé par les branches ; l'air était pur ; au loin l'horizon se dorait ; Jean pointa sur les tourelles du château de Champdor, et bientôt il eut atteint une grille monumentale en fer ouvragé.

II

Jean franchit la grille. Il fut accueilli par de joyeuses acclamations. En attendant l'heure du déjeuner, les hôtes de la marquise de Champdor avaient engagé une partie de croquet ; mais le poète refusa d'y prendre part. Tout le jour il demeura silencieux, rêveur, malgré les spirituelles attaques de sa marraine.

La marquise était une charmante petite vieille aux cheveux d'argent, au cœur hospitalier. Elle ne manquait pas d'esprit, l'aimable marquise ; elle en avait même à revendre, et du plus fin et du meilleur. On aurait pu cependant lui reprocher un peu d'astuce. Elle avait dû exécuter tant de manœuvres savantes pour marier brillamment ses filles... et elle en possédait une réserve de six ! Mais la marquise de Champdor avait, pour rapprocher les jeunes cœurs, un tact incomparable. Elle allumait les deux flammes sans qu'on devinât sa délicate intervention ; et même, pour la voiler davantage, elle avait soin de susciter

quelques légers obstacles, qui, naturellement était toujours franchis. Aussi quels succès dans ses combinaisons matrimoniales ! Et elle espérait bien que ce succès lui serait fidèle pour son filleul Jean. Elle avait en vue un mariage merveilleux, inespéré !

La marquise passait six mois à Paris, six semaines à Vichy, juillet à Trouville et l'automne dans son splendide domaine de la côte normande. Elle raffolait de la vie champêtre, prétendait-elle ; mais elle n'était pas depuis huit jours dans la solitude des bois que, de toutes parts, sur ses pressantes invitations, arrivait une multitude d'aimables hôtes : ses six filles d'abord, leurs maris, leurs enfants et tout le train de serviteurs et d'équipages qui suit des duchesses et des vicomtesse millionnaires. Alors, au château, on menait la haute existence. Durant la matinée, liberté absolue.

L'après-midi, promenades dans les breaks et les paniers élégants ; le soir, on jouait des charades et des comédies. La marquise aimait les innovations, les surprises. Sous ses chevaux poudrés à l'iris, sans cesse son cerveau cherchait, combinait des distractions nouvelles. Un caprice pastoral et charitable à la fois venait d'y germer. Pendant toute une semaine elle l'avait élaboré, et le lendemain de ce jour de septembre, où Jean de Kermadec avait entrevu Mme de Bliville sur le balcon de la Chênaie, la marquise offrit à ses nombreuses petites-filles, vêtues en bouquetières, et à ses huit petit-fils, costumés en pages, une fête champêtre.

Le salon était superbe avec ses vieilles tapisseries et ses portraits antiques. Des fleurs s'épanouissaient sur la cheminée, sur le piano, sur les tables. Par les glaces des larges fenêtres, donnant sur le jardin, entraient la lumière du ciel bleu.

Mme de Champdor était charmée. Jamais elle ne se blâma du spectacle de ses petits-enfants parés avec élégance. La belle lignée ! Elle pouvait en être fière. Elle allait et venait glissant sa toute petite personne et sa longue traîne de satin d'un violet sombre sur le parquet ciré. Elle tendait les mains, elle souriait, elle faisait de jolies révérences à tous les arrivants. Ils venaient nombreux des châteaux avoisinants. On ne comptait plus les Suissesses aux longues nattes, les mignonnes Cauchoises au bonnet gigantesque, les petites Gravillaises avec la barbe coquette, plissée sur l'oreille, les Arlési-

ennes, les Bretonnes, les Hongroises, les Napolitaines ; toutes si fraîches, si roses, si souriantes.

Elles se tenaient en groupes, babillant avec animation, se montrant leurs bouquets, tandis que lady Glen, fille cadette de la marquise, et femme d'un pair d'Angleterre, circulait d'un salon à l'autre, s'extasiant, approuvant avec de nombreuses exclamations :

"Délicieux ! exquis ! C'est d'un goût ! Cette chère maman, comme elle s'entend à toutes choses ; une fée, avec sa baguette, n'eût pas mieux réussi Qu'en dites-vous, cousine Mabel ?"

Elle s'adressait à une jeune Anglaise au visage doux et régulier et aux formes un peu grêles, mais cette jeune miss était habillée à ravir. Les rubans et les fanfreluches lui donnaient l'ampleur qui lui manquait.

"Qu'en dites-vous ?" reprit-elle.

Mabel ne répondit rien. Sous l'abri de son éventail, elle jetait de furtifs regards sur le poète Jean, le héros, le boute-en-train de Champdor. Jean disait les vers avec tant de feu, les monologues avec tant d'esprit ! Mais lui, l'ingrat, ne soupçonnait guère l'admiration dont le développait la poétique Anglaise. Il était préoccupé, absorbé. Malgré lui, depuis la veille, il songeait outre mesure à la vision du balcon, à cette jeune veuve, si calme, si belle, si digne.

Il ne pouvait analyser cette soudaine sympathie. Était-ce un commencement d'amour ? Était-ce le coup de foudre, comme disaient nos pères ?

Il souriait à cette pensée. Un coup de foudre....

Ah ! non certes. Il avait vingt-deux ans et Mme de Bliville en avait du moins trente. Cependant, un instinct secret l'avertissait que leurs deux âmes planaient dans les mêmes régions, que Berthe avait du cœur, de l'intelligence, qu'il serait doux de lui confier ses pensées de lui demander des conseils ; qu'elle les donnerait avec tact, avec délicatesse. Et, comme en amitié, on désire surtout un confident, un appui, les vingt-deux ans de Jean de Kermadec ne s'effrayaient pas des trente années de la jeune veuve. Au contraire.

Depuis une heure, tantôt sur la terrasse, tantôt appuyé à l'angie de la cheminée, il attendait impatiemment l'arrivée de la sympathique châtelaine. Il avait compté la revoir ; elle n'arrivait pas. C'était une déception. D'jà ! Il se raillait lui-même, mais il était évident que ce quelque chose était un vif regret. Il se sentait maussade.

La fête pastorale, si gracieuse pourtant, lui paraissait insipide. Un air de bourrée d'Auvergne, joué sur la pelouse, là-bas, l'exaspérait. Lui, aimait tant les enfants, qui toujours, à leur adresse, avait un mot aimable, un gai sourire, regardait distraitemment les petites bouquetières accompagnées de jeunes pages leur offrant galamment la main. Il écoutait, presque sans l'entendre, leur requête charitable faite pour les orphelins de Mont-Saint-Michel, et, avec indifférence, il donnait une pièce blan-

che en échange des marguerites ou des brins de réséda.

Puis, tout à coup, son œil s'éclaira. Un laquais venait de soulever la portière. D'une voix vibrante il annonçait :

"Général de la Chênaie ! Mme de Bliville !"

Le général s'évançait vers la marquise donnant le bras à sa fille. Si depuis de longues années il avait renoncé à la vie des camps, il conservait toujours l'aspect militaire dans sa taille droite et dans la noblesse de son visage.

Une haie s'était formée au passage de Mme de Bliville, tous la saluaient avec respect. Elle était vêtue d'une robe de satin noir, ornée de dentelles, qui la drapait sévèrement. Pas de fleurs ; seulement, à son corsage, un peigne à galerie d'or. Elle avait son air grave de la veille, si en rapport avec son beau visage ; le sang courait doucement sous la teinte à peine rosée de ses joues ; tout en elle disait : dignité, intelligence, grandeur d'âme.

Jean, ainsi que beaucoup d'autres, la regardait avec admiration ; mais indifférente à sa beauté, la jeune veuve ne s'inquiétait en rien des louanges qu'elle eût pu lire dans bien des yeux. Toute son attention était donnée à sa petite sœur, sa chère Alette. Son bel œil bleu, rempli d'une lumière sereine, se posait sur l'enfant, l'enveloppant d'une tendresse profonde.

Sous le nœud de sa coiffure, Alette était fraîche comme un bouton d'églantine. Le costume de l'Alsace lui seyait à ravir. Un fichu de soie bleue se croisait sur sa poitrine, et un corselet de velours noir lui moulait la taille. Elle vient présenter son front à la marquise. Bientôt, elle fut au milieu de ses amies.

La vente battait son plein. Les villageoises, en satin et en velours, volaient d'un groupe à l'autre, offrant leurs bouquets. Le riant spectacle de cette jeunesse heureuse mettait un sourire sur les visages les plus sérieux.

Les roses d'Alette, cueillies à la gerbe du balcon, puis artistement disposées dans une corbeille de jonc doré, disparaissaient avec rapidité.

Maintenant, elle se tenait, rougissante, devant Jean de Kermadec, et d'une voix timide :

"Monsieur, dit-elle, voulez-vous ces fleurs ? je les ai cueillies pour les orphelins..... Choisissez, Monsieur ?"

Jean choisit une rose à demi épanouie, et glissa dans la main d'Alette un scintillant louis d'or.

Heureuse de cette fortune inespérée, l'enfant s'élança vers sa grande sœur, qui, d'un sourire, remercia le poète. Ce sourire suffit pour l'amener près de Mme de Bliville. D'abord quelques paroles banales furent échangées sur la grâce des bouquetières, sur la gentillesse des pages ; puis, peu à peu, la causerie se fit plus intime. Jean se mettait en confiance. Il était charmé de l'attention que lui prêtait la jeune veuve, plus encore du tour élégant et simple, toutefois, qu'elle donnait à sa phrase. La suprême distinct on existait dans la forme parce qu'elle était dans le fond. Mme de Bliville-

le exprimait ses pensées d'une façon si naturelle qu'elles vous devenaient familières. On eût dit qu'elles étaient les vôtres. Un charme pénétrant en émanait. Elles étaient émaillées de ces mots profonds qui couvrent comme une échappée de vue sur une âme, et, cependant, cette causerie n'avait rien de morose. Si elle n'éclatait pas en ces folles saillies, en ces feux d'artifice où l'on sent si bien l'intention d'éblouir, elle avait quelque chose d'aimable, de sérieux, de profondément doux.

A son tour Jean répondait, et la sympathie éclosait depuis la veille, dans le cœur du jeune Breton, commençant à naître dans celui de Mme de Bliville ; elle se disait que, certainement, le filleul de la marquise n'était pas une nature ordinaire, et, d'un regard presque maternel, elle enveloppait ce tout jeune poète, très élégant et d'une figure charmante. Lui, sentant l'intérêt, entraînait en confiance. Elle le questionnait sur ses goûts, sur sa famille. Bientôt, avec l'élan de sa nature ardente, il se mit à lui raconter sa vie, toutes les douleurs de son enfance orpheline ; son père, consul à Pondichéry, emporté par une fièvre violente, sa mère morte au si en contractant le même mal.

Son joyeux regard s'était assombri, sa lèvre tremblait.

« Et puis, continua Jean, on m'embarqua. Je quittai l'Inde, le pays du soleil, et j'arrivai, tout seul, sur la terre de Bretagne. Un brouillard m'enveloppait comme d'un humide manteau. J'avais froid dans mon corps, froid dans mon cœur... J'étais bien malheureux. »

Il s'interrompit.

« Mais je m'oublie ; je vous fatigue. En quoi les tristesses de mes jeunes années peuvent-elles vous intéresser ? »

Elle eut un doux sourire.

« Toutes les tristesses m'intéressent, ce's de l'enfance par-dessus tout. »

Rassuré, il reprit :

« Mon grand-père maternel m'emmena dans sa demeure du pays de Léon, une sorte de donjon à demi démantelé. Dès le lendemain, je fus confié à un précepteur, un vieux savant. Oh ! je me rappelle les extases de ce cher M. Loïc Bonnard devant la bibliothèque du château. Depuis vingt ans les volumes étaient demeurés immobiles sur les rayons ; la mousse avait poussé sur Cicéron et Homère n'était que moisissure. Avec quelle ardeur il se mit à épousseter les classiques, à sarcler les poètes. Puis il fit des découvertes superbes, des manuscrits précieux qui le firent triompher dans sa querelle archéologique avec l'illustre recteur de Ploumzeau. »

Berthe écoutait toujours, évidemment intéressée.

« Pauvre vieux maître, il vivait paisible dans sa fenêtre de bibliothèque, sans nul souci des choses de ce monde, les trônes tombaient, les hommes passaient, et M. Bonnard se délectait dans les bucoliques de Virgile. Pour lui l'oiseau bleu du bonheur avait fait son nid dans les parchemens et les volumes poudreux. »

Vivement les yeux de Jean s'éclairèrent.

« Oh ! moi aussi, reprit-il, j'étais

heureux. Tandis que Loïc Bonnard traduisait Homère, tandis que grand-père surveillait ses espaliers ou lisait sa gazette, je vivais dans un monde idéal.

Que de fois, abandonnant mon grec, je me suis enfui dans la campagne ! Assis sur un banc de gazon au bord de l'étang, je m'oubliais dans une contemplation sans fin. J'écoutais le murmure des roseaux, je regardais la forme changeante des nuages, et la poésie s'éveillait en moi ; les vers se rythmaient dans ma pensée, ils me chantaient à l'oreille, et j'étais joyeux d'un bonheur que je ne saurais dire ! La poésie ! que c'est beau ! Quand la terre est triste, elle transporte au ciel ; quand les hommes sont méchants, elle en crée d'idéalement bons. Vous allez peut-être sourire, mais, je vous l'avoue, mes meilleurs amis ont toujours été les personnages de mes rêves. »

Berthe prêtait une oreille attentive. Elle reconnaissait dans Jean de Kermadec un véritable poète. Il avait la chaleur, l'émotion, la voix vibrante, l'œil éclairé.

« Ah ! dit-elle, à la manière dont vous me parlez, je le devine, vous avez des trésors en manuscrits ; il faudra me le faire connaître. »

Et Jean, riant d'un beau rire plein de franchise ;

« Oui, j'ai des trésors, comme vous le dites, des manuscrits sans nombre. Si tous mes héros quittaient le parchemin et se rassemblaient en troupe, ils formeraient une armée.... Mais vous montrer toutes ces rêveries. Oh ! non, j'ai trop d'amour-propre ; tout cela ne vaut rien ; c'est trop inexpérimenté, trop imparfait.... Si un jour je réussis le beau livre que je rêve, alors je vous l'apporterai.... »

Il fut interrompu par le retour des bouquetières et des pages. Ils faisaient irruption dans le salon, galopant deux à deux après avoir dansé une bourrée sur la pelouse. L'orchestre était enlevé, les petits pieds s'agitaient en cadence, les cheveux bouclés volaient au vent, et, sous le soleil, le satin aux nuances multicolores des parures jetait de riches reflets.

Le galop fit à plusieurs reprises le tour du grand salon. La marquise était aux anges. Elle activait encore cet élan en battant la mesure de la tête et de l'éventail ; puis les violons et les cuivres lancèrent un dernier accord, et la procession galopante arrêta ses bonds. Un valet de pied annonçait que le lunch était servi. Les portières soulevées mirent en lumière la salle à manger aux dimensions hospita-

lières, garnie de tapisseries de Beauvais, avec une crédence monumentale égayée de compotiers et de coupes montées, où les fruits glacés, les petits fours et les bonbons alternaient symétriquement.

Le couvert resplendissait. Sur la nappe blanche, finement damassée, s'étendait une glace sans cadre, posée à plat, dont les bords étaient habilement dissimulés par une ligne de délicates verdure. Sur cette glace s'élevaient des bouquets élanés, qui semblaient se mirer dans une eau transparente. Devant chaque convive, un verre au long pied contenait une rose piquée dans un feuillage léger. Ajoutez à ces merveilles horticoles de l'argenterie, des cristaux, des porcelaines de vieux japon et sur tout cela un rayon de soleil voltigeant sur les fleurs comme un pavillon couleur d'ambre. C'était féérique ce couvert de mode anglaise, nouvellement innovée par la marquise.

Les pages et les bouquetières prirent place autour de la table ; bientôt la joie devint exubérante. C'était un tumulte de fourchettes tombant sur les assiettes et de joyeux éclats de rire. En arrière, gravement, silencieusement, le sommelier veillait aux bouteilles couvertes de poussière, et l'écuier traçant accomplissait la tâche difficile de couper, sur les viandes froides et sur les pâtés aux truffes, des tranches fines comme des pains à cacléter. Mais cette partie du lunch fut reçue sans enthousiasme. Les préférences des convives étaient données aux crèmes et aux fruits. De corrects laquais tournaient autour de la table :

« Crème à la pistache... fraises à l'ananas... abricots confits. »

Toutes les assiettes se tendaient ; et, là-bas, en arrière, les jeunes mères, en dégustant une glace, jouissaient de la joie vive des bouquetières et des pages.

Comme tous, Jean de Kermadec était venu contempler le spectacle de cette table parée de fleurs, entourée d'enfants. Ce tableau en valait la peine. Maintenant le sommelier passait le champagne ; aux acclamations des pages, il faisait sauter le casque d'argent, et les verres se levaient, et la gaieté montait, pétillante et légère comme la mousse formée dans les coupes Baccarat.

Jean cherchait des yeux Mme de Bliville. D'un imperceptible signe de l'index, elle recommandait à sa sœur la modération, la sagesse ; sûre d'être obéie, un

peu fatiguée de l'atmosphère lourde, elle se dirigea vers un petit salon japonais où la lumière se tamisait discrètement par les persiennes abaissées.

Au passage elle donna un sourire à son père. Le général continuait une partie de billard engagée avec le député de l'arrondissement, M. Henri Norris. C'était une figure austère et grave que celle de cet homme tout dévoué aux intérêts de sa patrie. L'intelligence se lisait dans ses prunelles claires, abritées sous d'épais sourcils ; quelques rides sur un front légèrement dégarni indiquaient de longues méditations. Il avait une grande réputation d'éloquence. Ceux qui l'avaient entendu au Palais-Bourbon reconnaissaient qu'elle n'était pas usurpée.

Tandis que Berthe passait, le regard d'Henri Norris la suivait avec un mélange de respect profond et d'indiscrète tristesse. On eût dit un muet reproche s'échappant de sa prunelle expressive.

Mme de Bliville avait atteint le petit salon. Toute pensif, elle restait assise sur le divan.

« A quoi songe-t-elle ? se demandait Jean, qui, de loin, l'apercevait, grâce à la portière relevée ; serait-ce à M. Norris ?.. Quel regard triste et tendre il lui a donné !... »

Et Jean se sentait au cœur une étrange émotion. Il cherchait, dans son esprit, un prétexte pour se rapprocher de Mme de Bliville. Il prit sur un plateau une coquille remplie de glace à la pistache, et, pénétrant dans le boudoir japonais, il dit d'une voix aimable :

« Madame, vous avez surveillé les enfants, porté secours aux tout petits ; mais vous vous êtes totalement oubliée.... Voulez-vous me permettre de réparer cet oubli ? »

Et, le visage souriant, il lui tendait la glace.

« J'accepte volontiers, répondit la jeune veuve ; vous m'offrez trop gracieusement une part du lunch pour que je puisse vous refuser. »

De sa main effilée, elle prit la coquille, et Jean s'assit, en face d'elle, sur un pliant doré.

Que! était donc le charme de cette femme si grave et si belle ? En la voyant, le jeune poète se disait qu'il n'avait pas de sœur, et que cela doit être doux une sœur aînée, à laquelle on dit toute sa pensée ; une sœur qui vous conseille, qui vous réprimande même, mais qui, aussitôt, pardonne en souriant.

MARCHANDISES DU PRINTEMPS.

--A bon marché--

DES CHAUSSURES

élégantes et durables

Au Magasin populaire de

DUNN, LUSSEYER & COE

122 Rue Cascades

ST-HYACINTHE, P.Q.

C'est là que vous trouverez le meilleur assortiment.

Marchandises sèches

N. G. LEDUC & Cie

Membre de l'Union St-Joseph

100 RUE CASCADES

Place du Marche, Saint-Hyacinthe

Patrons gratis à toute personne qui achètera une robe. M. Leduc tient toujours comme par le passé les étoffes à robes, à des prix exceptionnellement avantageux. Soies, Velours, Pluches, Dentelles, Broderies, Rubans, Chapeaux, Plumes, Etc., Etc. Ses tweeds canadiens, Anglais et Ecosais, pour habillement d'hommes défient toute compétition.

BRODEUR FRERES

Plombiers, Ferblantiers, Couvreur

No. 4 Rue Cascades, Saint-Hyacinthe, P. Q.

APPAREIL DE CHAUFFAGE

L'EAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

—Spécialité—

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises.

** ** *

Ferblanteries de toutes sortes

FAITES À DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

* * * *

Déménageront prochainement rue Saint-Antoine, No. 31, en face du marché.

DENIS & DUROCHER

Marchand de

GRAINS, FLEUR, LARD, GRAISSE, LARD, ETC. Rue Cascades, porte voisine de A. Blondin.

Spécialité : FLEUR PRÉPARÉE ET FLEURS FORTES.

S. BOURGEOIS

Magasin General

Rue St Antoine, Place du marché

ST-HYACINTHE.

Epicerie, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES.

Marchandises de nouveautés.

POELES DE TOUTES SORTES, FOURNAISES, ETC.

Courroies en cuir pour Engins.

JOSEPH HEBERT & CIE

FERBLANTIER, FLOMBIER ET COUVREUR

154 Rus Cascades, en face de la Station de Police

—Spécialité :—

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c., &c.

Aussi : Corniches en tôle galvanisée.

Toutes espèces d'ouvrages exécutées avec soin, à des prix très modérés. Ouvrage garanti. Agrès de fromagerie, chaudières à sucre, bassin pour sucreries, etc. Les marchands de la campagne trouveront toujours chez nous toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

ALFRED MARQUETTE

Meublier et Bourroir

(Rue Cascades, ancienne place C. A. Simard.)

MEMBRE DE L'UNION ST-JOSEPH.

Confection de meubles et réparations de toutes sortes.

—SPÉCIALITÉ :—

Bureaux à Cylindre, Bibliothèques, Etc., Etc.

—CONSTAMMENT EN MAINS—

Meubles et ouvrages en menuiserie.

Venez voir et vous serez satisfait. Ouvrage à la main garanti.

E. ROULLEAU

Commerçant de Grains et Charbon

Huile de charbon,

Sel, Moulee, Son, Gru, etc., etc.

AUX FROMAGERS!

TOUTS LES ARTICLES NÉCESSAIRES POUR LES FROMAGERIES

—Tels que :—

Coton, Présure, Couleur, Moules grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée!

No. 5—Rue Laframboise—No. 5

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

ST-HYACINTHE, Q^{ue}.

DUNN, LUSSEYER & COE

Epicerie de Familles

EN GROS ET DETAIL.

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

Docteur Eug. St-Jacques

MEDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

Pharmacie Centrale

No 13, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE, P. Q.

Magasin du Bon Marche

ETABLI EN 1877,

Dans l'intérêt de ceux qui aiment à payer comptant et à Bon Marche pour leurs

Marchandises Seches

—Au Nos. 29 et 43—

RUE DE LA CASCADE

Toujours en mains un assortiment considérable de Marchandises Seches de Choix, Articles de Fantaisie, Broderies, Dentelles, etc., en Gros et en Détail.

FONDS DE BANQUEROUTE

À très bas prix.

Indiennes Cotons, Ducks, Jeannettes, Shirts, etc.

Importés directement des Fabriques et vendus à la Librairie ESCOMPTÉ TRÈS LIBÉRAL AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

Le soussigné continue toujours son commerce de spécialité en Fleurs, Provisions et Produits de l'Ouest, (En gros et en détail.)

Au plus Bas Prix.

Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. BRODEUR, St-Hyacinthe.

PAQUETTE & GODBOUT

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc.

—COIN DES RUES—

Williams et St-Casimir, — SAINT-HYACINTHE

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses.

Décapage et tournage exécutés sous le plus court délai.

Ou n'emploi que du bois de première qualité.

J. H. MORIN

—MARCHAND DE—

FER, HUILES, PEINTURES, Etc.

SPECIALITES :

Fournaises et Poêles de Cuisine,

Les meilleurs et les plus économiques.

Ferronneries de toutes sortes à des prix qui défient toute compétition.

Place du Marché, porte voisine de M. O. Brodeur

St-Hyacinthe.

1er Oct. '91—1 a.

E. LAMARCHE

HORLOGER-BIJOUTIER

116 Rue des Cascades, Bâtisse de la " Tribune

Moures Americaines et Suisse, en or et en argent, horloges, argenteries, etc. Spécialité : Lunettes en or, argent, nickel et acier. Réparations faites promptement et satisfaitement garanties.

"L'ECHO"

Organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe

JOURNAL SEMAADAIRE

Imprimé pour le compte de ses propriétaires, par Boucher de LaBrère, imprimeur-éditeur, en la cité de St-Hyacinthe, No 60 rue Cascades.